

PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

MODULE **SENTINELLE**

Pré-requis : **AUCUN**



DATE

30 avril 2026



DURÉE

7 heures • 1 journée



TARIFS

abonné : **250€** • sans abonnement : **350€**

INTERVENANTS

Formateurs régionaux habilités par l'Agence Régionale de Santé **ARS** et le **GEPS** à animer des formations

OBJECTIFS

- Repérer les personnes en souffrance
- Ajuster ses modalités relationnelles auprès d'elles
- Orienter les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Connaître le champ et les limites de son action
- Prendre soin de sa propre santé mentale
- Se familiariser avec les principaux points de repère permettant de guider l'interaction
- Connaître les caractéristiques du processus suicidaire et de ses déterminants
- Savoir déconstruire les représentations qui entourent le suicide et les conduites suicidaires

CONTENU

- Connaître les caractéristiques du rôle de sentinelle
- Savoir repérer les signes d'alerte d'un risque suicidaire
- Savoir graduer son inquiétude face à de tels signes
- Savoir aller vers une personne repérée, interagir avec elle
- L'accompagner dans sa démarche d'accès aux soins
- Savoir orienter une personne repérée vers les ressources d'aide appropriées
- Connaître les situations à risque pour sa propre santé psychique et savoir les anticiper ou y réagir en se préservant

MÉTHODOLOGIE

Brainstorming • Jeux de rôle • Mises en situation

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Questions orales en fin de formation



94% de taux de réussite à la formation en 2024

94% de taux de satisfaction en 2024



05 56 02 00 31



serviceformation@renovation.asso.fr

